

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/08/2024 - 5248 - 2005 B 00240 - 451 383 236 - SESAME

Désignation de l'entreprise : SARL SESAME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1/5 rue Allieis		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 5 1 3 8 3 2 3 6 0 0 0 3 6		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	
		5 467 691	
		(3) Part à plus d'un an : CR	
		5 745 048	
		131 422	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : SARL SESAME

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....0.60...0.00.....)	DA	1 060 000	1 060 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	106 000	106 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 314 851)	(1 024 582)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 410 199)	(10 984)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(1 559 050)	130 434	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	211	198	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 300 431		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 456	790	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	7 304 098	988		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 745 048	131 422		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 304 098	988		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SE.SAME		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue } biens*	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	1 060 000	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 060 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT	1 060 000	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	40 964	4 278
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce HS		GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	40 964	1 064 278
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(40 964)	(4 278)
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	518 887	544
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 421	2 480
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	521 308	3 024
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	308 461	9 730
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	308 461	9 730
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	212 847	(6 706)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	171 883	(10 984)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CeGid Quatras

Désignation de l'entreprise : SARL SESAME		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	1 582 082	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	521 308 1 063 024	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 931 507 1 074 008	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 410 199) (10 984)	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	279 671 3 024	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	293 419	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

SARL SESAME

1/5 rue Allieis
"Antibes 75"
06400 CANNES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ECP

148 TRAVERSE DE LA MARTINE

13011 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Titres immobilisés	4
Créances immobilisées	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Détail des produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 745 047.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 1 410 199.41- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2023, la société Holding Victor Hugo a poursuivi les opérations de restructuration initiées par son associé unique la société STONE CAPITAL, depuis le 15 octobre 2020.

Ces opérations de simplification visent à clarifier la détention des entités opérationnelles françaises au sein du groupe détenu par la société mère Holding Victor Hugo.

Les opérations, réalisées par voie d'apport-fusion, ont entraîné la dissolution sans liquidation de ses filiales françaises, qui détiennent des entités opérationnelles françaises.

Ces apports ont été effectués sans échange de parts sociales, sans émission de titres par la société absorbante, et sans augmentation du capital de cette dernière. En effet, la société Holding Victor Hugo, société mère de la société absorbante et de la société absorbée, détenait au jour du dépôt au greffe la totalité du capital de la société absorbée, conformément aux dispositions de l'article L 236-3, II du Code de commerce.

Ainsi, les sociétés suivantes, entièrement détenues par la société Holding Victor Hugo, ont apporté leur patrimoine dans le cadre d'une fusion à la société SESAME (SIREN 451 383 236) également détenue en totalité par la société Holding Victor Hugo :

- ALOHA (SIREN 531 269 918)
- AQUILA (SIREN 517 666 798)
- DRACO (SIREN 517 655 023)
- FUJI (SIREN 513 232 611).
- HIBISCUS 31 (SIREN 512 779 943)
- IFIM (SIREN 508 425 444)
- IMOTEL 58 (SIREN 501 167 175)
- OLYMPUS (SIREN 513 259 002)
- TRI (SIREN 508 497 302)

Par conséquent la société SESAME est devenue detentrices d'une quote-part des entités opérationnelles suivantes, anciennement détenues par les sociétés absorbées ci-dessus :

- PEUPLIERS 31 (SIREN 513 077 347) à 50%
- APPLE 12 (SIREN 532 672 227) à 50%
- 58 (SIREN 498 714 013) à 40%
- NEREIDE (SIREN 530 888 452) à 50%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- METZ 13 (SIREN 528 140 064) à 50%
- BEAUREPAIRE 30 (SIREN 527 735 781) à 50%
- VESLE 93 (SIREN 524 708 195) à 50%
- 15 RUE DE FRANCE (SIREN 528 314 784) à 50%
- 65 ALSACE LORRAINE (SIREN 530 543 511) à 50%
- ST ANTOINE DU T (SIREN 530 563 170) à 50%
- TRIADE (SIREN 508 748 738) à 66,66%
- 3 ET 5 ST FERREOL (SIREN 492 506 464) à 50%
- GAMBETTA (SIREN 439 583 865) à 50%
- ISNARD (SIREN 442 513 727) à 50%

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL SESAME est comprise depuis le 01/01/2016 dans un périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est la SAS HOLDING VICTOR HUGO - N° SIRET 412 465 106 00059.

Les économies d'impôts réalisées par le Groupe liées aux déficits sont conservées chez

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

la société
mère et sont constatées en produits.

La contribution de la SARL SESAME au résultat d'ensemble se solde par un bénéfice
de 6 328 328 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			5 636 247
Prêts, autres immobilisations financières	111 394		
TOTAL	111 394		5 636 247
TOTAL GENERAL	111 394		5 636 247

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations	166 856	0	5 469 391	5 469 391
Prêts, autres immobilisations financières	111 394	0		
TOTAL	278 250	0	5 469 391	5 469 391
TOTAL GENERAL	278 250	0	5 469 391	5 469 391

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 467 691	5 467 691	
Débiteurs divers	18 526	18 526	
TOTAL	5 486 217	5 486 217	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	111 394		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	211	211		
Emprunts et dettes financières divers	2 186 465	2 186 465		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 456	3 456		
Groupe et associés	5 113 966	5 113 966		
TOTAL	7 304 098	7 304 098		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	106.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	279 670
Disponibilités	564
Total	280 234

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS :	
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. APPLE 12 SNC	15 043
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. 58 SNC	126 263
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. NEREIDE SNC	9 245
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. BEAUREPAIRE 30 SNC	14 116
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. 15 RUE DE FRANCE SNC	25 949
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. VESLE 93 SNC	18 474
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. 65 ALSACE LORRAINE SNC	5 474
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. TRIADE SNC	14 753
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. 3 ET 5 ST FERREOL SNC	43 533
- INTERETS COURUS 2023 SUR CR.RATT. ISNARD SCI	6 820
DISPONIBILITES :	
- INTERETS COURUS 4T 2023 SUR BANQUES PALATINE	564
Total	280 234

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	211
Emprunts et dettes financières diverses	291 818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504
Total	292 533

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT :	
- INTERETS COURUS SUR BANQUES 2023	211
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES :	
- INTERETS COURUS 2023 SUR DETTES PEUPLIERS 31 SNC	13 978
- INTERETS COURUS 2023 SUR DETTES ST ANTOINE DU T SNC	2 245
- INTERETS COURUS 2023 SUR DETTES GAMBETTA SCI	4 046
- INTERETS COURUS 2023 SUR C/C HOLDING VICTOR HUGO SAS	271 549
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :	
- FNP JURIDIQUE 2023	504
Total	292 533

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	308 461	521 308
Dont entreprises liées	308 454	518 887

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

SESAME
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 060 000 euros
Siège social : « Antibes 75 » - 1-5 Rue Allieis
06400 Cannes
451 383 236 RCS Cannes

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 26/06/2024

Le 26/06/2024, à 15 heures 30, au siège social, « Antibes 75 » - 1-5 Rue Allieis - 06400 Cannes.
HOLDING VICTOR HUGO.

Société par actions simplifiée, au capital de 55 200 000 euros.
Dont le siège social est 3 Avenue Marceau 75016 Paris.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 412 465 106 RCS Paris.
Représentée par son Président, Monsieur Lucas GOZLAN.

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis par Monsieur Frédéric GOZLAN, Co-Gérant non associé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;**
- **Affectation des résultats de cet exercice ;**
- **Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;**
- **Délégation de pouvoirs en vue des formalités.**

Y

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de - 1 410 199 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 1 410 199 euros au Compte Report à nouveau.

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé Unique

